



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réparation automobile

Question écrite n° 119836

Texte de la question

M. Dominique Caillaud appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les préoccupations et sur les souhaits exprimés par de nombreux professionnels du secteur de l'automobile quant à l'organisation du marché des pièces détachées en France. En effet, un projet de libéralisation dudit marché, né d'une proposition de directive européenne abrogeant la protection des dessins et modèles pour les pièces de carrosserie visibles, entraînerait une fragilisation de la filière française et, partant, la destruction de nombreux emplois en favorisant l'entrée sur le marché des fournisseurs de pièces notamment produites en Asie. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer ses intentions à ce sujet afin de pallier une situation préoccupante.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Caillaud](#)

Circonscription : Vendée (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119836

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 10964

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)